



CLASSIQUES  
GARNIER

« Vie de la Société », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VII*, n°  
27 - 28, 1992 - 1, p. 9-10

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12526-6.p.0009](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12526-6.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1992. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

### ASSEMBLÉE DU 16 NOVEMBRE 1991

M. Claude-Gilbert Dubois, Professeur à l'Université Michel de Montaigne présente sa conférence : « Montaigne, précurseur de l'Europe des hommes ».

Le Président Claude Blum dresse un bilan de l'année écoulée. En ce qui concerne la gestion courante de la Société, bien des progrès ont été accomplis : au prix d'un travail considérable, M. Montet est parvenu à reconstituer une comptabilité à jour, qui sera présentée au vote de la prochaine assemblée générale, le 15 février 1992 ; le secrétariat général répond à toutes les demandes des Sociétaires ; le fichier a encore été amélioré sur certains points ; la publication du *Bulletin* a retrouvé son cours normal puisque le second numéro de l'année 1991 sera expédié à la mi-décembre.

La tâche de redressement n'est cependant pas achevée. Un effort devra être fait à partir de 1992 pour mieux assurer la diffusion de la pensée de Montaigne, un des principaux objectifs de la Société ; des journées d'études seront organisées (« Éditer Montaigne » sous la direction de C. Blum, F. Garavini, et A. Tournon en décembre 1992 ou janvier 1993, « La religion et les religions » sous la direction de G. Nakam en décembre 93 ou février 1994). L'une d'elles, intitulée « Premières recherches sur Montaigne », en avril 1993, sera consacrée aux étudiants ayant des recherches en cours ; une information qui touchera environ 700 d'entre eux va être diffusée dans les Universités, et le Conseil d'Administration a décidé de leur proposer un tarif spécial d'adhésion, d'un montant de 30 francs. La rénovation du *Bulletin* va se poursuivre : une partie importante sera bientôt consacrée à la bibliographie montaigniste, pour laquelle le *Bulletin* doit devenir une référence.

D'autre part quelques points touchant la structure et le fonctionnement de la Société restent à régler. Le changement de titre (pour adopter celui de *Société Internationale des Amis de Montaigne*, non encore officiel) sera proposé à la prochaine assemblée générale. Les démarches de transfert du siège de la Société à la Sorbonne, afin de trouver un siège social stable et définitif, sont en cours. La révision des statuts de la Société, afin d'envisager une déclaration d'utilité publique, pourra commencer au mois de juin, après les colloques. Mme Boudou étant démissionnaire de son poste d'administratrice, un siège est à pourvoir au Conseil d'administration. Enfin, Mme Eichel-Lojkiné souhaiterait être libérée dès le mois de juin de ses fonctions de trésorière.

À l'initiative de Mme G. Nakam, Danièle Sallenave viendra prononcer une conférence le 15 février 1992.

M. Montet exprime le souhait que les conférences s'ouvrent à des écrivains influencés par Montaigne, et suggère le nom de P. Jakez-Hélias.

L'assemblée décide de proposer le fichier aux membres de la Société au prix de 150 F., et, dans le cas d'une demande commerciale, au prix de 700 F.

Le secrétaire général et la trésorière informent l'assemblée que sur 362 personnes physiques inscrites au fichier, 170 sont à jour de cotisation, et sur 258 personnes morales, 109 sont à jour. Dans certains cas, l'habitude a été prise de ne plus acquitter la cotisation. Un rappel pour 1991 a été envoyé au mois de juin, suivi au mois d'octobre d'un nouveau rappel 1991, et le cas échéant d'un rappel pour 1990. Par mesure d'économie, le *Bulletin* ne sera donc plus servi, à partir de 1992, aux sociétaires qui n'ont pas acquitté leur cotisation en 1990 et 1991. Les incertitudes subsistant dans le fichier ainsi que la masse des rappels nécessaires (341 pour la cotisation 1991 et 215 pour celle de 1990) ont provoqué des rappels indûs (ayant donné lieu à douze réclamations, à la date du 15 novembre) ; le secrétaire général présente ses excuses aux sociétaires concernés. Ces incidents devraient devenir exceptionnels en 1992.

Le Président lève la séance à 16 H30.

Jean-Claude Arnould  
Secrétaire général

## INFORMATION

Le fichier de la Société peut être cédé aux sociétaires sur simple demande au secrétariat général, accompagnée du règlement par chèque (150 F.).

Les cotisations 1992 sont à adresser à la Boîte Postale de la Société, et non à l'adresse personnelle de Patricia Eichel-Lojkin comme il a été indiqué par erreur dans l'appel de cotisation dans le dernier Bulletin :

**Société Internationale des Amis de Montaigne**  
**B.P. Paris Bourse 913**  
**75073 PARIS Cedex 02**